

RECONFINEMENT EN PRATIQUE A BELLOY-EN-FRANCE

Un nouveau confinement a été décrété par le président de la République sur tout le territoire national du **30 octobre au 1er décembre 2020**.

Les rassemblements dans les lieux publics et les déplacements sont interdits, sauf exceptions prévus par décret. Les déplacements d'une région à l'autre sont également interdits.

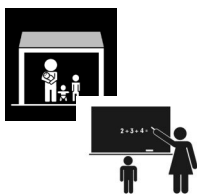
Qu'est ce qu'impliquent ces nouvelles mesures en termes de fermetures et ouvertures des commerces, lieux et services publics ? Attention, ces décisions sont susceptibles d'évolution.



Mairie

Les services de la mairie restent ouverts pendant la durée du confinement. Joignables au **01 30 35 70 14 aux horaires habituels**.

Le CCAS renouvellera dès la semaine prochaine son aide aux personnes vulnérables et dépendantes.



Crèche et écoles

La crèche itinérante, la micro-crèche, les écoles maternelle et élémentaire, restent ouvertes avec la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé. Les activités périscolaires se poursuivent également.

La cantine scolaire continue de fonctionner.

Le port du masque est par ailleurs rendu obligatoire dès l'âge de 6 ans, contre 11 ans auparavant.



Commerces qui restent ouverts :

La boulangerie Au pain doré, ouverte aux horaires habituels ;

La Belle Oie, propose des pizzas à emporter entre 12h et 15h. Le tabac reste ouvert ;

Le Café de la Mairie, ferme mais propose des pizzas en livraison ou à emporter ;

La pharmacie, ouverte aux horaires habituels ;

Fleuratice, ouvert jusqu'au 2 novembre, puis joignable au 01.30.35.70.47 pour les commandes de fleurs ;

Les Serres de Belloy, ouvertes avec des horaires adaptés ;

Vaptronic, ouvert avec des horaires adaptés ;

Les garages Mecaros et Caros, ouverts avec des horaires adaptés ;

Point P, ouvert aux horaires habituels ;

Le cabinet d'ostéopathie Maria Marais, ouvert aux horaires habituels ;

Aux Couleurs de Margo ferme mais il est possible de commander en ligne auxcouleursdemargo.com.



Parc de la Marlière et jardin d'enfant

Le Parc de la Marlière ainsi que le jardin d'enfants de la maison pour tous restent ouverts pendant la durée du confinement.



Transports

Les transports en commun continuent de fonctionner, mais l'offre devrait être ajustée.



Bibliothèque

La bibliothèque ferme.



Stade municipal

Le stade municipal reste ouvert mais les sports collectifs de plein air sont proscrits.



Cimetière

Le cimetière reste ouvert aux horaires habituels dans le strict respect des mesures sanitaires.



Lieu de culte

Les rassemblements religieux (messes, baptêmes) sont interdits sauf enterrements et mariages.